Consultation relative à la stratégie renouvelée en matière de finance durable

Réponses complémentaires aux questions suivantes :

**Question 1 :**

D’autres actions politiques importantes sont nécessaires notamment dans les domaines suivants :

* Meilleure prise en considération des enjeux de durabilité par les organes de Gouvernance des entreprises et des acteurs financiers,
* Meilleure prise en considération du volet social pour permettre une transition juste,
* Des dispositifs de transparence et d’information notamment des investisseurs individuels pour assurer une prise de décision en connaissance de cause en matière de choix d’investissement.

**Question 4 :**

Oui, les sociétés devraient le faire ainsi que les établissements financiers, en expliquant leur stratégie pour ce faire, les moyens mis en œuvre (CAPEX, OPEX, arrêt de certaines activités), les conséquences sociales et leur gestion.

**Question 41 :**

Non, le choix des facteurs ESG qui détermine la rémunération variable des dirigeants doit être sous la responsabilité des organes de Gouvernance des sociétés et des institutions financières pour assurer :

* que la rémunération variable est conditionnée aux performances sociales et environnementales qui sont matérielles pour l’entreprise et ses parties prenantes
* que les objectifs et les indicateurs de performance sous-jacents sont suffisamment
  + explicites pour être opposables et
  + sont communiqués de manière transparente dans le rapport sur la Gouvernance d’entreprise.

**Question 47 :**

Devoir de vigilance et Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises & aux droits de l'homme.